SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 65.

DE DUNKERQUE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 10 au 20 Juillet 1768, il eſt entré dans ce Port 10 Navires François faiſant l'encombrement de 539 tonneaux, 10 Anglois de 567 tonneaux, 4 Hollandois de 483 tonneaux, 4 Danois de 328 tonneaux, 1 Eſpagnol de 36 tonneaux; ſçavoir, des François les *Deux Freres* de Dunkerque & de 200 tonneaux, Capitaine *Pierre Olyve*, venant du Cap chargé de 309 bariques de ſucre, 357 futailles de café, 1 partie de coton, cuivre & bois d'Acajou; la *Liberté*, Capitaine *Jacques de Ror*, venant de Niewport avec tabac en côtes & autres marchandiſes; l'*Haleine*, Capitaine *Chriſtiaan Rickmann*, venant de Bruges chargé de toile blanche & rayée en ballots & autres marchandiſes; le *Jeune Jacques*, Capitaine *Jacques Danez*; les *Deux Sœurs* de l'Iſle Dieu, Capitaine *Pierre Orſonneau*; l'*Oiſeau* de Quimper, Capitaine *Julien Moreau*, venant tous trois de Bordeaux avec 309 ſacs 55 barils de farine, 1120 boiſſeaux de bled & des liqueurs; le *Saint Louis* de Honfleur, Capitaine *Nicolas Honivet*, venant du Havre de Grace chargé de ſucre brut, café, vin & autres marchandiſes; la *Charlotte*, Capitaine *Jean Salaun*, venant de Quimper chargé de bled, ſeigle & avoine; la *Marie Jeanne* de Morlaix, Capitaine *Jean le Roux*, venant de Bayonne avec réglisſe, plumes d'oie, bled, eau-de-vie & autres marchandiſes; des Anglois, la *Nouvelle Britannia*, venant de Sunderland; l'*Induſtrie*; le *Jean & Marthe*, venant tous deux de Newcaſtle chargés de charbon de terre ainſi que le précédent; le *Roi Georges*; le *Chatam*, venant tous deux de Douvres; le *Prince Georges*, venant de l'Iſle de Wight chargés tous trois de diverſes marchandiſes; l'*Eliſabeth*, venant de Salo avec 193 pipes 7 demi pipes d'eau de vie & une partie de vins de liqueur; le *Stewarly*, venant de Grenock chargé de 140 boucauts de tabac en feuilles; l'*Eſpérance*; la *Suzanne*, venant tous deux de Londres ſur leſt: des Hollandois, l'*Union*, venant de Chriſtianſtadt chargé de bois de conſtruction; la Demoiſelle *Rykeet Jower*, venant d'Amſterdam avec 1300 razieres de bled; les *Deux Freres*, venant de Terveer chargé de 32 pieces de genievre & autres marchandiſes; le *Jeune Jelle*, venant de Dantzick chargé de 206 ſacs de froment & environ 2000 razieres de ſeigle; des Danois, la *Fortune*, venant de Vieux-zoon; l'*Emanuel*, venant de Lardwick; l'*Emanuel*, venant de Moſſ; le *Ringinde Jacob*, venant de Chriſtiania chargé de bois de conſtruction, ainſi que les trois précédens; la *Notre-Dame du Roſaire* Eſpagnol, venant de Bilbao avec 1381 barres plattes de fer.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 6 Navires François de 561 tonneaux, 5 Anglois de 482 tonneaux, 6 Hollandois de 810 tonn. & 1 Danois de 118 tonneaux, ſçavoir, des François la *Société* de Nantes, Capitaine *François Monnier*, allant à Nantes; le *Saint Jean-Joſeph* de Dieppe, Capitaine *Maſſé*, allant à la Rochelle ſur leſt; le *Printemps* de Nantes Capitaine *Jean-Louis Chauvet*, allant à Oſtende, partie en leſt & ayant une partie de cuirs ſecs en poil; la *Liberté*, Capitaine *Jacques de Ror*, allant à Niewport chargé de tabac en feuilles, ſel, huile & autres marchandiſes; la *Sainte Marie*, Capitaine *Simon l'Hermite*, allant à Marſeille chargé de feves, piomb, tabac en carottes, charbon & autres marchandiſes; la *Reine Marie* de Libourne, Capitaine *Antoine Chaton*, allant à Bordeaux chargé de caiſſes & ballots d'étoſes des Manufactures du Pays; des Anglois; l'*Amitié*, Capitaine *Guillaume Speicer*, allant à Hull; l'*Amitié*, Capitaine *Jean Feaſter*, allant à Scarbourg tous deux ſur leſt; l'*Henri & Marguerite*, Capitaine *Daniel Donavan*; le *Signe*, Capitaine *Arthur Ferris*; la *Marie*, Capitaine *Temans Seichey*, allant tous trois à Fayall avec tabac en côtes, eau-de-vie & autres marchandiſes; des Hollandois, les *Deux Freres*, allant à Amſterdam ſur leſt; la *Jeune Catherine*, allant à Bremen chargé d'huile; le *Jeune Groenewont*, allant à Konigsberg; le *Jeune Gerbrandt*, allant à Zericzée; la *Demoiſelle Sapmeer*; la *Dame Anne Thecla*, allant tous deux à Dantzick ſur leſt ainſi que les précédens, & le Danois ſuivant, ſçavoir, la *Fortune*, allant à Tonsberg.

DU HAVRE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 22 au 31 Juillet 1768, il eſt entré dans ce Port 27 Navires François & Etrangers, ſçavoir, des François l'*Indulgent* (*), Capitaine *Tabarie* de Honfleur, venant du Cap & de Saint Marc en quarante-cinq jours de traverſée ; le *Thomas*, Capitaine *le Monnier* de Cherbourg, venant de la Guadeloupe en quarante-ſix jours ; le *Saint Juliac*, Capitaine *Mancel* de Saint Malo, venant du Banc de Terre-Neuve avec des morues vertes ; le *Saint Nicolas*, Capitaine *Piquet* de Dieppe ; la *Sainte Anne*, Capitaine *Rouſſel* de Cherbourg ; le *Don de Dieu*, Capitaine *Carpentier* de Saint Valeri en Caux, venant tous trois de Marennes chargés de ſel ; le *Comte de Provence*, Capitaine *Violet*, venant de Marſeille avec ſavon, huile, vin, amandes, coton, ſumac, limons, &c. le *Saint Hippolite*, Capitaine *Sauvage*, venant de Boulogne avec diverſes marchandiſes ; la *Louiſe Eliſabeth*, Capitaine *Mordelais* de Treguier, venant de Nantes chargé de froment ; le *Saint Victor*, Capitaine *Joly*, venant de Dieppe avec le reſtant de ſon chargement pris à la Rochelle ; l'*Oiſeau*, Capitaine *Moreau* Breton, venant de Bordeaux ; des Etrangers, le *Colheſmerland*, Hollandois ainſi que les ſuivants ; les *Six Sœurs* ; la *Ville d'Amſterdam*, venant tous trois d'Amſterdam ; la *Demoiſelle Alida Catherine* ; le *Ryntje & Botije* ; la *Demoiſelle Eliſabeth*, venant tous trois de Dantzick, chargés tous ſix de froment, dont grande partie pour Rouen ; la *Dame Cecile* ; la *Dame Eliſabeth*, venant tous deux de Hambourg chargés de bled, ſeigle, laine, plumes, fil de laiton, acier, fer blanc, cuivre, limes, cire, chanvre & autres marchandiſes ; les *Deux Sœurs*, venant de Newa chargé de planches & demi-planches de ſapin ; le *Notaire Gabini*, venant d'Amesfort avec tabac en feuilles ; la *Concorde*, Suedois ainſi que les ſuivants ; la *Marguerite*, venant tous deux de Stockholm ; le *Henri*, venant de Vaza, chargés tous trois de brai, goudron & planches ; le *Saint Nicolas & Alouanne* Danois, venant de Chriſtiania chargé de planches ; le *Sunderland*, Anglois ainſi que le Suivant, venant de Portsmouth ſur leſt en relâche ; l'*Aventure de l'Ami*, venant de Cheſter & de Montsbay, chargé de plomb & d'étain.

(a) *Il étoit parti du Havre le 4 Décembre 1767.*

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 14 Navires François & 3 Etrangers, ſçavoir, des François l'*Abeille*, Capitaine *Manouri*, allant au Cap ; l'*Uranie*, Capitaine *Coſté*, allant en Guinée ; le *Dragon*, Capitaine *Guyot* ; le *Saint Joſeph*, Capitaine *Galibert* ; l'*Aimable Théréſe*, Capitaine *Abeille*, allant tous trois à Cadix, le premier chargé de ſoie, laine, argenterie, quincaillerie & autres marchandiſes, les deux autres ſur leſt ; l'*Union*, Capitaine *Chevreuil*, allant à Breſt avec bois de conſtruction ; la *Marie Flore*, Capitaine *Eude*, allant à Bordeaux chargé de plâtre ; le *Pere de Famille*, Capitaine *Brechard*, allant à Olonne chargé du ſel de ſa pêche & ſur leſt ; le *Saint Jean*, Capitaine *Gauvain*, allant à Rouen avec le reſte de ſon chargement de la Rochelle & de Cherbourg, le *Nouveau Mercure*, Capitaine *le Clerc*, allant à Saint Ander ; le *Simbole de la Paix*, Capitaine *Bequet* ; le *Comte de Rohault*, Capitaine *Caſtel* ; le *Trudaine*, Capitaine *Deshayes*, allant tous trois à la Rochelle ; le *Phenix*, Capitaine *Fanſtabel*, allant à Dunkerque, tous ſur leſt ; des Etrangers, le *Julius*, Capitaine *Vesbert* Suedois, allant à Seudres ſur leſt ; l'*Iſle d'Ameland*, Capitaine *Harmen Claas Drieſt*, Hollandois ainſi que le ſuivant ; la *Paix*, Capitaine *Luer Danker*, allant tous deux à Hambourg chargé de ſucre & de café.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1768.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1768.

GAZETTE *DU COMMERCE*,
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.
ANNÉE 1768. Du Samedi 20 Août.

AGRICULTURE.

AVERTISSEMENT.

IL s'eſt gliſſé dans le Supplément au Journal d'Août 1768, qui contient l'examen d'un livre intitulé : *Principes ſur la liberté du commerce des grains*, deux fautes conſidérables d'impreſſion, qu'il eſt très-eſſentiel de corriger.

Page 66, ligne 16, au lieu de ces mots : *le calcul*, liſez *le local*, &c.

Page 133, ligne 4, au lieu de ces mots : *augmentation du prix intrinſéque de la denrée, & diminution de ſubſiſtance*, liſez :

Augmentation & diminution du prix intrinſéque de la denrée de ſubſiſtance, &c.

Ce Supplément ſe diſtribue ſéparément au Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, bute S. Roch, & coute 24 ß broché.

Prix commun du grain à Londres, le 9 Août 1768.

Le quarter de 472 liv. de 16 onces.

	shilllings.
De Froment	40 à 50
De Drêche	24 à 30
De Seigle	19 à 21
D'Orge	14 à 21
D'Avoine	12 à 17

Le quarter du meilleur froment étant à 50 shillings, c'eſt ſur le pied de 28 ℔ 2 ß 6 ₰ de France le ſeptier de Paris.

LETTRE

De M. Thierriat, Membre de la Société d'Agriculture du Bureau de Laon, aux Auteurs de la Gazette.

MESSIEURS;

Nous avons eu dans notre Province beaucoup de terres excellentes qui n'ont produit cette année que de très-médiocres dépouilles en bled. Les terres fortes & argileuſes qu'on ne met pas ordinairement dans la claſſe des bonnes terres, ont produit beaucoup mieux. Cette différence de rapport n'eſt pas ordinaire; il ſeroit d'une extrême conſéquence de découvrir les cauſes de cette eſpece de ſtérilité dans les bonnes terres, & de donner aux Laboureurs des pratiques propres à remédier par la ſuite à cette ſtérilité. J'ai cherché à découvrir ces cauſes, & je m'en ſuis beaucoup occupé depuis deux mois. Voici le réſultat de mes réflexions, & ma façon de penſer ſur cet objet intéreſſant.

Nous avons eu des ſouris & des vers mous qui ont endommagé nos bleds; mais le défaut des récoltes dans les bonnes terres ne provient qu'en partie du dommage cauſé par ces deux eſpeces d'animaux; ce qui le prouve, c'eſt que dans les parties d'une même piece de terre qui n'ont pas

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

été attaqués par les ſouris & les vers mous ; les bleds ont également manqué, & les terres n'ont preſque rien produit. Il y a donc des cauſes particulieres de la modicité de nos récoltes dans les bonnes terres, & c'eſt de ces cauſes dont je vais vous rendre compte autant que mes foibles lumieres peuvent me le permettre.

Je vous obſerve en premier lieu que les bonnes terres ſont celles qui ſe diviſent & s'ameubliſſent le mieux quand on a la précaution de ne les pas labourer par des temps pluvieux. Ces terres ſe trouvent ſouvent réduites en pouſſiere, lorſqu'il eſt queſtion de les enſemencer. Selon moi c'eſt un fort grand mal; car quand on les a enſemencées à la herſe dans leur état de ſechereſſe, la premiere pluie qui ſurvient enſuite met le bled de ſemence à découvert. Les corbeaux & autres oiſeaux en enlevent une partie & le reſte ne peut s'enraciner comme il faut. Nous avons des Laboureurs qui en pareil cas enfouiſſent leurs bleds à la charrue, ceux-là font mieux ; mais cette façon n'eſt pas encore ſuffiſante pour parer aux inconvéniens, & nous procurer de bonnes dépouilles.

J'obſerverai en ſecond lieu que nous avons eu un hyver fort ſec, le bled de ſemence n'a pas trouvé dans nos bonnes terres bien ameublies une humidité convenable pour y croître & y profiter. Les racines n'ont pû trouver dans des terres légeres, & qui n'avoient pas aſſez de conſiſtance & de fermeté, la nourriture qui leur eſt néceſſaire; la longue ſechereſſe les a endommagées, & ſelon mon peu de connoiſſance, c'eſt là la cauſe de la modicité de nos récoltes dans les bonnes terres; ce qui m'affermit dans cette croyance, c'eſt d'avoir vu que dans la meilleure partie des terres fortes & argilleuſes, les récoltes ſe ſont trouvées abondantes; ces récoltes abondantes n'ont pu provenir que de ce que les terres fortes & argilleuſes ont conſervé plus d'humidité, & que de ce qu'elles ſe ſont trouvées avoir plus de fermeté & de conſiſtance que les bonnes terres. Je paſſe aux moyens qu'on pourra mettre en uſage pour conſerver la fertilité des bonnes terres dans les années de ſechereſſe.

Le remede que j'eſtime être le plus utile & le moins diſpendieux pour prévenir & empêcher par la ſuite la ſtérilité des bonnes terres, quand cette ſtérilité pourra ſe trouver occaſionnée par une trop grande ſechereſſe, c'eſt d'engager les Laboureurs à ſe ſervir d'un long rouleau de bois pareil à ceux dont on ſe ſert en Champagne, & dont on ſe ſert auſſi quelquefois dans ce pays pour écraſer les mottes de terre ; ils feront paſſer ce rouleau une, & même juſqu'à deux & trois fois, s'il eſt néceſſaire, ſur leurs terres ameublies & réduites en pouſſiere. Ce travail doit être fait immédiatement après qu'ils auront recouvert leurs bleds de ſemence, ſoit à la herſe, ſoit à la charrue, & il en réſultera infailliblement pluſieurs avantages. La terre s'affermira, les moléculles ſe rapprochant, elle ſe trouvera avoir plus de conſiſtance, & conſéquemment la ſechereſſe y aura moins de priſe, le bled ne ſe mettra pas facilement à découvert. Les oiſeaux, & même les ſouris & les vers mous y feront moins de degâts, & l'humidité s'y conſervant mieux, les racines ſouffriront moins, & les récoltes deviendront plus abondantes. On doit ſentir qu'il ne faudra pas ſe ſervir de ce rouleau quand les terres ſeront humides, ou que les ſemences ſe feront par un temps pluvieux, & qu'il n'eſt pas non plus néceſſaire de s'en ſervir pour les terres fortes & argilleuſes qui conſervent beaucoup d'humidité.

EXTRAIT

Du Traité des arbres fruitiers, par la Société économique de Berne.

DES MALADIES DES ARBRES.

La premiere maladie des arbres dont l'Auteur ſe propoſe de traiter, eſt la pouſſe des rejettons ſur le pied de l'arbre & ſur les racines. (*a*) Ces rejettons ne peuvent ſe nourrir qu'aux dépens des arbres où ils croiſſent, ce qui les affoiblit & leur enleve leur ſuc & leur vigueur qui ſont produits par la racine. Il faut tous les printemps découvrir les racines des arbres qui ſont atta-

(a) *L'Auteur a remarqué qu'il en croît particuliérement ſur les arbres qui viennent de rejettons.*

qués de cette maladie ; couper tous les rejettons près de la ſouche, & enſuite recouvrir de terre le pied de l'arbre. Il ne faut pas ſe laſſer de les couper juſqu'à ce qu'il n'en paroiſſe plus.

La ſeconde maladie des arbres, plus dangereuſe que la précédente, eſt la gangrene. Elle vient ordinairement par un défaut de circulation de la ſeve dans la partie lézée de l'écorce. L'écorce reçoit en partie ſa nourriture de la ſeve qui lui vient des racines. Mais on ne doit pas croire qu'elle ne circule qu'entre le bois & cette même écorce. Car dans la partie ligneuſe du tronc & des branches, il y a des vaiſſeaux & des canaux perpendiculaires qui donnent paſſage à la ſeve depuis les racines juſqu'au ſommet de l'arbre, & d'autres Vaiſſeaux abſorbans dans leſquels elle circule depuis le ſommet juſqu'aux racines. On trouve d'autres vaiſſeaux placés horiſontalement ou en travers, qui conduiſent la ſeve du centre à la circonférence & à l'écorce. Il eſt donc facile de concevoir que la moindre lézion des petits tuyaux de l'écorce qui les rompt ou les détache, doit empêcher l'action de la ſeve dans quelque partie du tronc, & ce qui doit néceſſairement produire une extravaſion de la ſeve. La gangrene eſt ordinairement la ſuite des coups qu'on donne imprudemment aux arbres, de la négligence qu'on a de garantir de l'air & de l'humidité, la taille des branches faite mal-à-propos, ou du racourciſſement des branches qu'on dépouille de toutes leurs feuilles, ou de la part des animaux qui ſe frottent contre les arbres. Les arbres dont le bois a des couches circulaires, ſont très-difficiles à guérir, lorſqu'ils ſont endommagés par les vents violents, ſur-tout ſi leurs dernieres couches ligneuſes ont été détachées. Car dans ces cas ils contractent tout d'un coup la gangrene. (a)

Auſſi-tôt que cette maladie a gagné un arbre, il eſt aiſé à un œil attentif de le remarquer. Comme la ſeve nourriciere ne ſe communique plus à la partie malade, l'écorce s'y enfonce & devient très-adhérente au bois. L'un & l'autre perdent leur couleur naturelle peu à peu. Si l'on néglige d'y apporter du reméde, bientôt la plaie s'ouvre & gagne tout autour de l'arbre. Divers inſectes s'y logent & s'y multiplient. Enfin le mal va en croiſſant comme une véritable gangrene dans le corps animal.

Pour y remédier, on doit viſiter ſouvent & exactement les arbres, & auſſi-tôt qu'on s'apperçoit de ce mal, il faut enlever juſqu'au vif avec une ſerpette bien tranchante, toutes les parties malades tant du bois que de l'écorce. Cette opération doit, autant qu'il eſt poſſible, ſe faire pendant que les arbres ont encore leurs feuilles. Je fais, dit M. Miller, cette opération au mois de Juin, & je m'en trouve très bien. Si la plaie eſt petite, elle ſe ferme & ſe guérit en peu de temps. Mais ſi elle eſt d'une certaine grandeur, & de deux doigts de circonférence, il faut la couvrir avec une eſpece de ciment ou enduit, pour empêcher que le bois ne ſe deſſéche, & afin que les petits vaiſſeaux puiſſent ſe réunir plutôt. Cet enduit conſiſte dans un mélange de fumier de vache & de terre glaiſe qu'on couvre de mouſſe. Un an ou deux après on ôte cet enduit, & s'il ſe trouve encore quelques parties endommagées dans le bois, on les coupe de nouveau avec la ſerpette, ſans cependant bleſſer le gonflement du nouveau bois. Lorſque la plaie eſt fermée en plus grande partie, on l'abandonne à la circulation de la ſeve ; mais ſi l'on trouve qu'elle n'eſt pas ſuffiſamment fermée, il faut la nétoyer & y mettre un nouvel enduit qu'on doit laiſſer juſqu'à l'année ſuivante. J'ai guéri par ce moyen, ajoute l'Auteur, des arbres auxquels il reſtoit à peine l'épaiſſeur d'un écu d'écorce ſaine.

Mais ſi le mal a gagné bien avant dans le bois par la négligence du Cultivateur, on

(a) *Une autre cauſe de la gangrene, c'eſt l'abondance du fumier, qui en donnant une ſurabondance de ſeve à l'arbre, fait fendre l'écorce. Pour y remédier, il faut fendre la partie exterieure de cette écorce, afin que l'arbre puiſſe s'élargir. C'eſt une méthode dont on ſe ſert avec beaucoup de ſuccès dans la partie Allemande du canton de Berne, où il y a des plantations d'arbres à fruit.*

Obſervations de l'Éditeur de ce Traité.

riſque de rompre l'arbre en retranchant tout le bois corrompu. Dans ce cas il faut couper l'écorce juſqu'au vif, & ſe contenter d'enlever la partie du bois la plus corrompue afin de ne pas trop affoiblir l'arbre. Il eſt vrai que ce moyen ne procure qu'une guériſon imparfaite.

Parmi les différens arbres que l'Auteur de ce traité fut obligé de faire couper, il obſerva deux ormes qui étoient très gros. L'un qui étoit ſain donna pour 500 ℔. de bois de charpente, l'autre qui étoit infecté, donna à peine pour cinquante livres de bois de chauffage. En examinant la cauſe du dépériſſement de ce dernier, M. Miller trouva qu'on avoit coupé une grande branche ſans la couvrir, ce qui avoit fait pourrir les parties intérieures de l'arbre, & le mal avoit gagné peu à peu juſqu'à la moëlle.

COMMERCE.

SUITE *des troubles de Boſton.*

AVant l'émeute dont on a parlé dernierement, il y avoit eu quelques altercations entre les principaux de la Ville & les Officiers de Vaiſſeau ſervans ſur le *Romney*, ainſi les eſprits étoient déjà en fermentation, mais tout fut arrangé à l'amiable dans une conférence que le Gouverneur & le Conſeil eurent le Vendredi dix-ſept Juin avec le Capitaine du *Romney*. Juſqu'au moment de cette conférence, l'alarme avoit été ſi vive ſur le danger où paroiſſoit être expoſé le commerce de Boſton & celui de toute l'Amérique, que toutes les perſonnes qui compoſent le Bureau des droits, ainſi que le Receveur & le Contrôleur du port, avoit cru devoir pour leur ſûreté ſe retirer à bord du Romney, où ils ſont reſtés juſqu'à ce moment.

Le Lundi 13, toute la Ville avoit été en rumeur. Pour prévenir toutes fâcheuſes conſéquences, on avoit affiché une invitation aux enfans de la liberté de s'aſſembler le lendemain, & le calme s'étoit rétabli auſſitôt. Mais à l'heure indiquée pour l'aſſemblée, & la foule du monde étant prodigieuſe, il tomba une forte pluie qui l'obligea de ſe diſperſer. Ce ne fut cependant qu'après qu'on fut convenu d'un nouveau rendez-vous à Fanneuil-Hall où l'on réſolut de tenir une aſſemblée légale. Il s'y rendit un plus grand nombre d'Habitans qu'on n'avoit jamais vu en pareille occaſion.

Après qu'on eut diſcuté avec autant d'ordre que de tranquillité pluſieurs points relatifs à la détreſſe actuelle de la Ville, & de la ſituation critique des affaires, il fut arrêté d'un commun accord de faire préſenter par des Députés au Gouverneur de la Province, des remontrances dont on ne rapportera ici que les principaux traits.

» Par une infraction manifeſte de nos » droits fondamentaux, comme ſujets Bri» tanniques, on nous donne des loix & des » impôts ſans notre conſentement & mal» gré nos proteſtations. C'eſt en vain que » nous attendons une réponſe aux reſpec» tueuſes remontrances que nous avons » adreſſées au Roi, on a empêché qu'elles » ne parvinſſent à ſa connoiſſance. Notre » patience encore ne ſe ſeroit pas laſſée, ſi » on ne nous attaquoit pas à force ouverte » par des enrollemens forcés que les actes » du Parlement défendent expreſſément.

» On veut nous accoutumer à un trai» tement qui ne peut convenir qu'à des » peuples nés pour la ſervitude, & on nous » fait craindre toutes les horreurs de la » famine en mettant des entraves à notre » navigation, qui eſt notre principal ſou» tien : enfin, la Ville de Boſton ſe voit » dans une ſituation auſſi critique & auſſi » déplorable que ſi l'ennemi étoit à ſes » portes.

» Nous ne voulons point nous élever » contre la Métropole, c'eſt une extrêmité » que nous redoutons & que nous abhor» rons : mais il ne faut pas croire non plus » qu'on nous fera renoncer à l'unique aſſu» rance qui nous reſte, & à notre poſté» rité, de jouir tranquillement de nos biens, » c'eſt nous humilier & nous avilir d'une » maniere qu'il nous eſt impoſſible de ſou» tenir. Vous êtes le maître, Monſieur, » & nous nous flattons que c'eſt votre deſir » d'empêcher que le peuple Américain, » trop griévement offenſé, ne ſorte des » bornes d'une juſte modération, mais que » vous ne voudriez pas non plus qu'il per-

» dit lâchement ſon honneur en ne mon-
» trant pas aſſez de ſenſibilité.

» Puiſque le Bureau entier de la douane a
» jugé à propos d'abandonner de lui-même
» ſes fonctions, & de renoncer à ſon pou-
» voir, dont l'étendue trop illimitée met-
» toit notre commerce dans le plus grand
» danger, nous eſpérons qu'il ne ſongera
» plus à les reprendre. Nous attendons auſſi
» de l'affection de Votre Excellence, pour
» la Ville de Boſton, que vous voudrez bien
» ordonner au Commandant du Vaiſſeau
» de guerre le Romney, de ſortir du Port
» & de ne pas y rentrer que nous ne ſça-
» chions l'effet que nos repréſentations au-
» ront produit à la Cour.

En même temps le Comité eut ordre d'envoyer à l'Agent de la Colonie en Angleterre, un expoſé fidele de tout ce qu'étoit paſſé.

De Londres.

Le Miniſtre de l'Électeur Palatin à la Cour de Londres, a eu ordre de la ſienne d'informer les Négocians intéreſſés au commerce du vif-argent, que le nommé Moſengeil, Maître des mines de vif-argent dans cet Électorat, s'eſt évadé depuis peu de temps, & qu'ainſi tous les Commerçants ſont avertis de ne lui faire aucune avance à compte de la vente de vif-argent qu'il a faite, ſans autorité, en Hollande & en Angleterre pour quatre années, avec promeſſe de la rendre franche de tous frais juſqu'à Amſterdam, à raiſon de 73 kreutzers la livre.

COURS DES CHANGES

PARIS. *le 17 Août 1768.*		BORDEAUX. *le 5 Août.*		LONDRES. *le 9 Août.*	
					Eſcalins.
Amſterdam,	55 ½ à 3 8e	Amſt. . . .	55 ¾	Amſt. à 2 uſ. .	34 11
Londres, . .	31 7 8e	Lond. . .	31. 7 8	*Dito*, a vue. .	34 7
Hambourg, .	175	Hamb. . .	27. 5 8e	Hamb. à 2 uſ. ½.	34 6
Madrid, . . .	15 6	Paris échu,	⅓ p ⁰⁄₀ p.		*Den. ſt.*
Cadix, . .	14 17	*du 8 Août.*		Paris, à 1 j. de d.	31 5/8
Livourne, . .	95 ½	Amſterd. . .	55 ¾ let.	*Dito*, à 2 uſ. . .	31 1/4
Lyon, . . .	½ b.	Lond. . .	31 7 8e	Bordeaux, . .	31 1/8
		Hamb. . .	27. 5 8e	Cadix, . . .	39 1/4
		Paris échu,	⅓ p ⁰⁄₀ p.	Lisbonne . .	0
				Livourne, . .	59

LETTRE

De M. Balanche, Contrôleur de la Manufacture royale des pompes de l'invention de M. de Liniere, aux Auteurs de la Gazette du Commerce.

Messieurs,

Je vous prie d'inſérer dans votre Gazette l'article ci-après que j'ai tiré d'un traité des pompes de M. de Liniere, qui eſt actuellement ſous preſſe. Je remplis ſon intention en gardant le ſilence ſur les calculs ſpécieux inſérés dans vos Gazettes des 26 & 30 Juillet dernier. Le nom du Calculateur eſt ſans doute un nom ſuppoſé : ce ne peut être que l'ouvrage d'une perſonne qui a cherché à s'amuſer. Sa comparaiſon avanturée d'une puiſſance qui équivaudroit à celle de trois fois le mouvement perpétuel, prouve bien ce que j'avance. M. de Liniere perſiſte, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, il

y a long-temps, dans la ferme réſolution de n'entrer dans aucune eſpece de concurrence; il ne veut critiquer perſonne, & s'embarraſſe peu d'être critiqué. S'il avoit à diſcuter la matiere des pompes, il faudroit du moins que ce fût avec quelques perſonnes en place, dont le nom pût être cité, & qui fût ſur-tout incapable de faux expoſés ſur les faits tels que ceux que j'ai été obligé de reprimer par votre Gazette du 2 Juillet dernier. Voici ce que dit M. de Liniere dans l'article du traité dont j'ai parlé plus haut.

Dans la premiere compoſition de ces pompes on avoit ajouté à leur conſtruction un nouveau moyen par lequel les hommes placés ſur des pédales employoient à les faire agir, la peſanteur entiere de leur corps réunie à la plus grande force de leurs bras, ce qui leur donnoit une puiſſance très-ſupérieure; mais l'expérience & les conſeils d'habiles connoiſſeurs ayant fait ſentir combien l'eſpece des hommes qu'on emploie à faire agir les pompes de tout genre, & qu'il faut relayer ſouvent, s'accoutumeroient difficilement au travail fait avec les pieds, on s'eſt déterminé à ceſſer l'uſage de ce moyen, quelqu'avantageux qu'il ſoit, pour employer les leviers ordinaires : mais dans ce changement on s'eſt ménagé la maniere de faire agir les hommes dans la forme la plus utile.

Il eſt connu qu'un homme qui éleve un fardeau avec ſes bras, & qui fait effort par la ſeule contraction de ſes muſcles, ne peut opérer qu'une force d'environ 25 livres pour un travail un peu ſoutenu. Tel eſt, par exemple, eu égard à l'action des pompes, le cas où l'homme meut un balancier ſuſpendu verticalement à ſon axe avec un retour d'équerre qui porte le piſton. Cet homme faiſant mouvoir le balancier horiſontalement avec ſes bras, n'emploie que la puiſſance de ſes muſcles, & n'opere qu'environ 25 livres de force avec une vîteſſe.

Mais il n'eſt pas moins connu que l'homme peut être employé dans des poſitions où il agiſſe avec une partie de la peſanteur de ſon corps, même avec ſa peſanteur entiere, ſans égard à la contraction de ſes muſcles. Telles ſont, par exemple, les poſitions d'un homme qui élevant les bras tire la corde d'une cloche, la corde attachée à un levier, la ſonnette d'une machine à pilotis, ou qui les mains appuyées ſur l'extrêmité d'un balancier, tels que ceux des pompes à incendie, laiſſe porter, en ſe courbant, la partie ſupérieure de ſon corps ſur ces cordes, ſur ce balancier; alors l'homme agit avec au moins moitié de ſon poids, c'eſt-à-dire, avec environ 70 livres de puiſſance, le terme moyen de ſa peſanteur entiere étant évalué 140 livres, c'eſt cette derniere poſition qu'on a donnée à l'action des hommes agents des pompes ſans cuirs dans tous leurs uſages. On ajoute à cette puiſſance primitive de 70 livres la différence des bras de levier convenable aux beſoins. Donnant, par exemple, au levier de la pompe des Navires Marchands, repréſentée par la figure 2^e. *&c.* deux (ou même trois longueurs pour plus d'aiſance) à la partie de ce levier que l'homme baiſſe, cet homme agit alors avec 180 livres de puiſſance, bien plus que ſuffiſante pour ſoulever la colonne d'eau de 4 pouces un quart & de 15 à 16 pieds de hauteur, qui ne peſe que 106 livres; à l'égard des vîteſſes dans cette poſition, elles participent à la progreſſion accélérée de la chute des corps. Les Matelots qui font agir dans cette forme les pompes des Vaiſſeaux de guerre, font baiſſer communément de plus de cinq pieds le bout du levier à chaque vibration, ce qui ſe fait en moins d'une ſeconde, puiſqu'ils donnent 38 à 40 coups de piſton par minute : enſorte que eu égard au chemin parcouru dans les relevées du piſton, la vîteſſe naturelle des hommes agents dans cette poſition, eſt d'environ 6 pieds par ſeconde.

LETTRE

De M. Auffray à M. Ducarne de Trelon.

Je n'ai lu que depuis peu, Monſieur, l'obſervation critique * que vous faites ſur une partie de la note du Journal de Juillet dernier, p. 163, & je ne puis qu'y applaudir. Je ſuis bien éloigné de penſer que le climat influe ſur le génie des peuples, quoique cette erreur ait été avancée par le plus bel eſprit de notre ſiecle; mais il eſt de l'homme de ſe tromper. Trop de choſes concourent pour prouver le vuide de cette

* *Gazette 6 Août, N°. 63.*

assertion, & trop de fois on en a démontré l'absurdité, pour qu'il soit permis à quelqu'un d'un peu raisonnable, d'oser la soutenir. Cependant, suivant vous, Monsieur, *j'attribue au climat le génie que les Hollandois ont pour le commerce*, fondé sur ce que j'ai dit, *que les Hollandois étoient favorisés* par la nature, *d'un esprit tranquille mais pénétrant*, &c... La nature, comme tout le monde sçait, met les hommes dans toutes ortes de positions; mais en même temps elle les porte & les force à tourner leurs vues sur des objets relatifs à cette multitude de situations où elle les place. Les Hollandois, dans la distribution qu'elle leur a faite du territoire qu'ils habitent, se sont trouvés forcés de se donner entiérement & sans réserve à l'étude la plus analogue au lot qui leur étoit échu, c'est-à-dire, à celle du commerce. On peut ajouter à leur louange, qu'ils sont peut-être les seuls peuples qui aient été dociles à la voix de cette bonne mere, en tirant complettement parti de tout ce qu'ils ont reçu de sa main, toujours bienfaisante. Telle est l'interprétation que présente en cet endroit, le mot *nature*, susceptible d'un grand nombre de significations & d'applications. Je ne crois pas qu'on puisse trouver dans cette proposition rien qui renouvelle ou appuie le système de *l'influence des climats*. &c. Enfin, si j'eusse eu dessein de m'autoriser de ce système, le mot climat étoit le seul qui convenoit, car l'un n'est pas l'autre, & ces deux mots ne seront jamais synonimes.

Je me suis donc exprimé comme je devois, Monsieur, & tout-à-fait conformément à la façon de penser des meilleurs esprits. Dès-lors toutes les conséquences, vraiment alarmantes, que vous tirez, tombent: Il me seroit moins permis qu'à tout autre d'avancer des propositions qui tendroient à justifier *notre inapplication & notre légereté*, y ayant peu d'Écrivains qui se soient plaints autant de fois que moi, de défauts qui nuisent si fort au bien-être de la patrie.

Quoi qu'il en soit, votre critique, Monsieur, vous a fait mettre au jour des sentimens trop honnêtes pour que je puisse me taire aucune peine, je suis charmé au contraire qu'elle m'ait procurée l'occasion de me dire, *&c.*

Prix des Matieres d'or & d'argent à Londres, le 9 Août.

		L'ONCE.
Or monnoyé	3 ℔ 19 ß 7 d.	
dito en barres (*a*) . . .	3 19 7	
Pieces de huit. Grandes pillares . .	5 4	marc.
Pieces de huit. d°. petites . . .	5 4	marc.
Pieces de huit. Grandes pillares du Mexique	5 4	marc.
Pieces de huit. d°. petites du Mexique.	5 4	marc.
Argent en barres (*b*) . .	5 6	once.

Quand le prix de la place est plus fort que celui que l'on en donne à la Tour où se frappe la monnoie, c'est une preuve que la balance de l'importation avec l'exportation n'est point favorable à l'Angleterre. C'est qu'il n'entre pas en Angleterre autant de matieres d'or & d'argent qu'il en sort. *Cantillon, essai sur le commerce.*

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 17 Août 1768.*

	℔	ß	
Or de Portugal, à . .	712		marc.
Du Mexique à . . .	705		marc.
Du Perou à	697		marc.
Les guinées à	710		marc.
Ducats à	96	10	marc.
Or fin à 23 k. 31. 32 à .	98		once.
Or à 20 karats à . . .	82	10	once.
L'argent à 11 d. 20 g. à .	53	15	marc.
Idem à 11 d. 10 g. à . .	51	12 6	marc.
Piastres	48	12 6	marc.

PRIX

Courans de diverses denrées à Dunkerque, le premier Août 1768.

Bled blanc de Flandres, 44 ℔ la *raziere*.

Eaux-de-vie de Bordeaux, de la Rochelle, d'Oleron & de l'Isle de Ré, 27 ß 6 d. le *pot*.

Huile d'olive fine de Provence & d'Ita-

(a) *Le prix de la Tour est 3 ℔ 18 ß.*

(b) *Le prix de la Tour pour l'argent blanc d'onze deniers de fin, est 5 schellings deux deniers.*

lie, 55 ß le *pot;* huile commune d'Eſpagne, 44 ß le *pot*, huile de navette, 48 ℔ la *tonne.*

Sel gris de Seudres, 6 ℔ la *raziere.*

Sucre blanc de S. Domingue, premiere qualité, 44 ℔ le *quintal;* ſucre brut en ſorte de la même Colonie, de 25 à 29 ℔; café de la Martinique, 18 ß la *livre;* café de S. Domingue, 15 ß; indigo cuivré, de 5 à 5 ℔ 10 ß.

Navires en armement.

DE DUNKERQUE, *le 1^r Août* 1768.

Les Navires la *Thereſe*, de 200 tonneaux, Capitaine *Louis Frechon*; & le *Jupiter*, de 200 tonneaux, Capitaine *Mathurin Bruſſetye*, ſont tous deux en charge pour le Port-au-Prince, Armateurs pour ces deux Navires MM. *Cailliez freres.*

DU HAVRE, *le 12 Août.*

Le Navire le *Marville*, Capitaine *Prevoſt*, dont on ignoroit la deſtination fixe, doit aller à la Martinique & à la Guadeloupe: ceux qui voudront charger des marchandiſes ſur ce Navire, pourront s'adreſſer à Paris, à M. *Duſreſne*, Banquier, rue du Four S. Honoré; à Rouen, à M. *Jean-Baptiſte le François*, Négociant; au Havre, à M. *Limozin*, Armateur.

Les autres Navires François en charge dans ce Port ſont, la *Dame Fortune*, de 160 tonneaux, Capitaine *Foſſe*, Armateur M. *Gauvain;* le *Saint Jacques*, de 160 tonneaux, Capitaine *Vieillard*, Armateur M. *Hauvé* l'aîné, tous deux pour le Cap, & partiront à la fin de Septembre.

Il ſe trouve auſſi en charge les Navires étrangers la *Dame Elizabeth*, Capitaine *Hendrick Janſen*, Hollandois, pour Hambourg; & le *S. Henry*, Capitaine *Selien*, Suédois, pour Stockholm; ces deux bâtimens partiront inceſſamment, & ont pour Interpretes MM. *Houſſaye & Breham.*

DE DIEPPE.

Le Paquebot l'*Induſtrie*, du port de 50 tonneaux, Capitaine *William Chapman*, & monté d'un bon équipage, avec toutes les commodités néceſſaires pour les paſſagers, partira tous les Mercredis de Brightelmſtownn pour Dieppe; & de cette derniere Ville pour Brightelmſtownn tous les Vendredis, ſi le temps le permet, & continuera tout l'hyver ſans interruption. Ceux qui voudront y paſſer ou faire charger des marchandiſes, s'adreſſeront au Capitaine en ſon bord, ou au ſieur Bellon ſon Interprete, rue des Boucheries à Dieppe.

AVIS.

On trouve chez le ſieur *Granger*, rue de la Grande Truanderie, à la pomme rouge, des harengs peck nouveaux, en petits barils, d'un goût exquis, & d'une qualité parfaite & ſupérieure à celle de l'anchois.

FINANCES.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Prochain paiem^t. d'Août.
Berthe,	24^e.	A.	22
De Joantho;	32^e.	A.	22

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS,

Août 1768.	*Lundi 15.*	*Mardi 16.*	*Mercredi 17.*
Ac. des Indes.			1205. 2 ½
Emp. de la Com.			424
Prom. à 5 p ⅋.			20
Prom. à 4 p ⅋.			40 ½
Bill. de la Com.			
Ac. des Fermes.			902 ½
Amortiſſement.			
2ſ. p. l. du Dix.			9
3e. Loterie.			3 ½
Annuités.	FESTE.		333
Coup. d'An.			66 ½
Emp. de 50 mil.			39
Emp. de 30 mil.			41 ½
Col. 1759.			
Canada.			45 ½ 46. 10^m
4e. L. Epoques.			16
Nouette.			39
Ac. de la caiſſe			1185
CONTRATS.			
tirage de la C.			1^e. 418. 5^e. 330
Bretagne.			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 67.

DU HAVRE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU premier au 7 Août 1768, il eſt entré dans ce Port 21 Navires François & 6 Etrangers ; ſçavoir, des François la *Marguerite*, Capitaine *Bauvais*, venant de la Martinique ; le *Tage*, Capitaine *Diere*, venant de la Guadeloupe, ce dernier chargé partie pour le Havre, partie pour Rouen ; l'*Eſpérance*, Capitaine *Feliers* de Dunkerque, venant de Marſeille avec ſavon, eau-de-vie, vin, huile, &c. l'*Aimable Julie* ; l'*Aimable Perotte* ; la *Jeune Société* ; venant tous trois de Nantes ; la *Société*, venant de Bordeaux ; la *Vraie Société*, venant de Beauvoir ; le *Saint Jean*, venant de Libourne chargé de froment ainſi que les cinq autres, tous pour Rouen ; la *Sirenne*, Capitaine *Boutard*, venant de Lisbonne chargé de cuirs & de bois de Fernambourg pour le Havre, le reſte de ſon chargement pour Rouen ; l'*Arlequin*, Capitaine *Chevreuil*, venant de Bordeaux avec farine, huile de térébenthine, vin ; l'*Aimable Françoiſe*, Capitaine *Maxime Duval*, venant de Rouen, en relâche pour Lisbonne ; la *Madeleine Roze*, Capitaine *Brozard* de Dieppe, venant de Marans chargé de ſoixante tonneaux de froment ; l'*Emanuel* ; l'*Aimable Marthe* ; l'*Aimable Julie* ; le *Saint Antonio* ; la *Marie Victoire* ; la *Société* ; le *Maréchal Duc de Broglie* ; l'*Eliſabeth*, venant tous huit de Marennes chargés de ſel ; des Etrangers, la *Notre-Dame del Choro*, Capitaine *Antoine Mandietta*, Eſpagnol ainſi que les deux ſuivants, venant de Bayonne ; l'*Eſpérance*, Capitaine *Loredo*, venant de Bordeaux ; le *Saint Joſeph & les Deux Amis*, Capitaine *Theodore Fereira*, venant de Nantes tous trois chargés de froment, mais le le dernier deſtiné pour Rouen ; l'*Elſa Maria*, Capitaine *Chriſtian John Vorbrodt*, Anglois ainſi que les ſuivants, venant de Dantzick chargé de 498 ſacs de bled, 1 grenier de ſeigle, & 1 grenier de planches, mâts & douvelles ; la *Chriſtiania*, Capitaine *Jean Renfré*, venant de Falmouth avec blocs, lingots & barils d'étain ; le *Biddifort*, Capit. *Jean Ellis*, venant de Corck avec bœuf, beurre & chandelles.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 7 Navires François & 3 Etrangers ; ſçavoir, des François, le *Don de Dieu*, Capitaine *Carpentier*, allant à Saint Valeri ſur leſt comme les deux ſuivants ; le *Saint Hippolite*, Capitaine *Sauvage*, allant à Boulogne ; l'*Hippopotame*, Cap. *Hemont*, allant à l'Orient ; la *Société* ; l'*Aimable Julie* ; la *Jeune Société* ; le *S. Jean*, partis tous quatre le 6 pour Rouen avec leur chargement de bled ; des Etrangers, le *Sunderland*, allant en Angleterre ſur leſt ; le *Crabe de Mer*, Capitaine *Wolkert* Hollandois, allant à Amſterdam chargé de ſucre & de café ; le *Saint Joſeph & les Deux Amis*, parti auſſi le ſix pour Rouen chargé de bled.

DE HONFLEUR.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du premier au 9 Août 1768, il eſt entré dans ce Port 20 Navires François, venant 1 de la Guadeloupe, ſçavoir, la *Marie Gabrielle*, Capitaine *Bellet*, chargé de 230 bariques de ſucre terré, 25 milliers de café, 145 balles 24 ballots de coton ; 2 venant de la Rochelle chargés de bled, & 17 venant de la Rochelle, de Seudres & de Marennes chargés de ſel.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps, 19 Navires François, 2 Hollandois & 1 Anglois ; des premiers, le *Miromenil* de 200 tonneaux, Capitaine *la Haye*, allant à Petersbourg chargé de diverſes marchandiſes, & ayant dix-huit Paſſagers ; les autres alloient à Nantes, à Saint Malo & à la Rochelle ſur leſt ; des Etrangers, le *Betty*, Capitaine *Tomſon*, allant à Newcaſtle ſur leſt ; l'*Alberderie*, Capitaine *Barent*, allant à Amſterdam chargé de ſucre & de café ; la *Nouvelle Eſpérance*, Capitaine *Woopkes*, allant à Hambourg avec 260 bariques de ſucre brut & 40 milliers de café.

DE L'ORIENT, *le 8 Août 1768.*

Le Vaiſſeau de la Compagnie des Indes le *Maſſiac*, eſt ſorti de ce Port le 7 pour aller aux Indes Orientales.

DE BORDEAUX.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 22 au 30 Juillet 1768, il eſt entré dans ce Port 27 Navires François & Etrangers, des prepremiers 6 venoient des Colonies, ſçavoir, le *Jean-Jacques* de 250 tonneaux, Capitaine *Armaignac*; les *Trois Amis* de 90 tonneaux, & de la Guadeloupe, Cap. *Yhomas Elies*; le *Béarnois* de 250 tonn. Cap. *Jacq. Neau.* partis tous trois de la Guadeloupe; la *Marie Catherine* de 250 tonneaux, Capitaine *Lamoureux*, parti de la Martinique; le *Courageux* de 250 tonneaux, Capitaine *Sameric*; la *Princeſſe de Bauveau* de 260 tonneaux, Capitaine *Daffié*, partis tous deux de Saint Domingue, chargés ainſi que les précédens de marchandiſes des Colonies pour divers Particuliers & Négociants de Bordeaux; des autres Navires, dont 14 François de l'encombrement de 635 tonneaux, & 7 Etrangers faiſant 927 tonneaux, 2 venoient de Newcaſtle, 1 de Londres, 1 de Stetin, 2 de Bilbao, 1 de Saint Sebaſtien, 3 de Bayonne, 2 de Marans, 2 de Redon, 1 de Treguier, 1 de Landerneau, 1 de Breſt, 1 de Concarneau, 2 de l'Orient, 1 d'Oleron, chargés de différentes marchandiſes pour pluſieurs Particuliers & Négociants.

Suite des Navires en coutume pour les Iſles.

Numeros 167, le *Saint Pierre*, Armateur M. *Menoire* l'aîné, Courtier le qeur *Delmeſtre*; 168, le *Moulé* de Libourne, Armateur M. *Louis Poncet*, Courtier le ſieur *Chevret*; 169; la *Binnette*, Armateurs MM. *Bruneau* freres, Courtier le ſieur *Delmeſtre*; 170, l'*Aiman*, Armateur M. *G. Dubois*, Courtier le ſieur *Guimounet*; 171, le *Comte de Noliveau*, Armateurs MM. *Fregier* & *Barthès*, Courtier le ſieur *Jude*; 172, l'*Eſpérance*, Armat. MM. *Veuve Degmont* & fils, Courtier le ſieur *Guimounet*; 173, le *Conſtant*, Armateur M. *Draveman*, Courtier le ſieur *Chevret*; 174, l'*Alliance*, Armateur M. *Raby*, Courtier le ſieur *Delmeſtre*; 175, le *Mentor*, Armateur M. *P. Penne*, Courtier le ſieur *Chevret*; 176, l'*Eſpérance*, Armateur M. *Olanier*, Courtier le ſieur *Delmeſtre.*

DE BAYONNE.

EXPORTATION.

Du 16 au 24 Juillet 1768, il a été exporté de cette Ville par 8 Navires Eſpagnols, 1 de Droningue, 2 de Lubeck, 1 Hollandois & 6 François les marchandiſes ſuivantes, ſçavoir, pour *Lubeck*, 82 tonneaux de vin, 102 futailles d'eau-de-vie, 5 milliers de liege & 10 milliers de brai ſec; pour *Lisbonne*, 257 milliers de brai ſec, 350 barils 100 demi-barils de brai gras & goudron; pour *le Ferol*, 11 tonneaux 1 barique 1 quart de vin & 100 conques de bled d'Inde; pour *Rivadeos*, 1900 conques de bled d'Inde; pour *Avillès*, 62 pieces 6 bariques d'eau-de-vie, 30 balles 24 ballots de différentes marchandiſes; pour *Mouros*, 500 conques de bled d'Inde; pour *Saint Ander*, 200 quintaux de cordages; pour *Gigeon*, 3 milliers de brai, 9 barils de goudron & 26 balles de diverſes marchandiſes; pour *Pontuſval*, 45 milliers de réſine, 5 barils de goudron & 8 planches de pin; pour *Aurai*, 28 milliers de réſine & brai ſec, 10 barils de goudron & 1525 planches de pin; pour *Nantes*, 170 milliers de réſine & 400 planches de pin; pour l'*Orient*, 283 pieces de bois de conſtruction, 139 traques d'avirons, 31 milliers de brai ſec & réſine, 60 couvertures de laine & 10 pierres à Taillandier.

IMPORTATION.

Il eſt entré dans ce même Port pendant le même eſpace de temps 8 Navires Eſpagnols dont 3 venant de Rivadeos, 2 de Saint Sebaſtien, 1 de Saint Jean de Luz, 1 de Bilbao & 1 de Saint Ogne, tous ſur leſt en ſable ou en pierre, excepté le dernier apportant 2000 citrons, 1 Danois, venant de l'Ecoſſe chargé de charbon de terre, & 8 François, dont 1 venant de Saint Jean de Luz, 1 de Saint Ogne, 1 de Villa viciosa, 1 de Socoa, 1 du Ferol ſur leſt en pierre & en ſable, 1 de Bruges avec 44 ballots de différentes marchandiſes, 1 des Sables d'Olonne, & 1 de la Perrotine chargés de 106 muids de ſel.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1768.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1768.

GAZETTE *DU COMMERCE,*
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.

ANNÉE 1768. Du Mardi 23 Août.

AVERTISSEMENT.

DAns la Gazette Nº. 56, nous annonçames que nous donnerions au mois de Novembre prochain une table des matieres de tout ce qui eſt contenu dans nos Gazettes des années 1765, 66 & 67; mais nous oubliames d'annoncer que cette table ſeroit en forme de dictionnaire, c'eſt-à-dire, par ordre alphabétique. Nous réparons cet oubli pour répondre à pluſieurs lettres qui nous ont été écrites à ce ſujet. Quelques perſonnes qui n'ont pas lu l'avertiſſement avec attention, nous ont envoyé demander ces tables, comme ſi elles étoient déjà imprimées. Nous avertiſſons donc de nouveau qu'elles ne ſeront en état d'être diſtribuées que les premiers jours de Novembre; qu'elles couteront 6 ℔ pour les trois années; & que celles des autres années qui paroîtront dans le courant des trois premiers mois de la ſuivante, ne couteront que 3 ℔.

Ceux qui deſireront avoir ces tables, ſont priés de ſe faire inſcrire, *ſans donner d'argent*, au Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere à Paris. On pourra auſſi s'adreſſer à M. Brianciaux de Melleville, à Dunkerque; à M. Pelieu, à Nantes; à M. de Vallemont, au Havre; à M. Brehon, à Rouen; à M. Aimé de la Roche, à Lyon; à MM. Labottiere, à Bordeaux; à M. Moſſy, à Marſeille. Ces Meſſieurs auront la bonté de nous faire paſſer les noms des Souſcripteurs, qui ſeront avertis par la voie de la Gazette de la livraiſon des tables.

AGRICULTURE.

ANNONCE DE LIVRE.

Lettres à un ami ſur les avantages de la liberté du commerce des grains, & le danger des prohibitions. A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez Deſſaint, broch. in-12, 1768.

Le commerce des grains eſt un objet trop important pour qu'on puiſſe ſe plaindre de la multiplicité des écrits ſur cette matiere. L'exportation demandée par les Chambres du Commerce, enſuite par les Parlements, & obtenue avec des reſtrictions, a paru ſuffiſante aux uns, tandis que d'autres n'ont ceſſé d'écrire pour obtenir une liberté illimitée. Il s'eſt donc formé deux partis qui ſe livrent un combat perpétuel; mais il ne peut réſulter de ce combat qu'un très-grand bien, puiſqu'il ſervira à mettre au jour toutes les objections & tous les raiſonnemens qu'on peut faire ſur un ſujet de cette conſéquence.

Il n'eſt plus en queſtion de ſçavoir ſi l'exportation eſt une bonne choſe, utile & néceſſaire; tout le monde raiſonnable en convient, mais il reſte à décider ſi l'on doit mettre quelques bornes à l'exportation, ou s'il eſt plus avantageux de lui accorder une liberté illimitée, malgré les clameurs du peuple, & quels moyens on prendra pour faire ſubſiſter ce même peuple, ſi le prix du pain eſt au-deſſus de ſon gain. Tel eſt l'état de la queſtion.

L'Auteur des *Lettres* que nous annonçons eſt un partiſan de la liberté indéfinie, & il veut que le commerce des grains ſoit auſſi

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

libre que tout autre commerce dans lequel il eſt permis à un Marchand de laiſſer périr ſa marchandiſe dans ſon magaſin s'il le juge à propos. Comme cette brochure contient à-peu-près les mêmes choſes que celle qui a pour titre : *Principes ſur la liberté du commerce des grains*, nous renverrons le Lecteur curieux à ce qu'on peut répondre à ces lettres, au *Supplément de notre Journal du mois d'Août de cette année.*

Un Anonyme a déjà réfuté dans la Gazette N°. 62, l'hiſtoire que l'Auteur fait de la révolte de Rouen, qu'il attribue à des Ouvriers qui manquoient de coton pour filer, & cet Anonyme très-bien inſtruit, lui a prouvé qu'elle étoit venue de la part des Payſans de Sotteville & autres Villages.

Nous avons trouvé au bas de la page 103 une note dont le ſtyle impérieux nous a ſurpris. La voici.

» Aujourd'hui que toutes les prohibitions » du commerce ſont levées par la Déclara- » tion de 1763, il eſt évident que le Ma- » giſtrat ne peut plus les renouveller que par » un abus manifeſte d'autorité. Ainſi tous » les Juges de Police qui continuent leur inſ- » pection, & qui *s'ingerent* à *réglementer* le » commerce, violent en même-temps & la » *grande* loi de propriété, & la loi civile » qui ordonne l'obſervation de cette pre- » miere loi. *Quelle qualification mérite une* » *telle conduite.*

LETTRE

De M. Sarcey de Sutieres, au ſujet du chaulage des grains.

La maniere de faire mon chaulage, que vous avez annoncée dans la Gazette du 13 Août 1768, peut être exécutée dans les pays où la ſuie de cheminée & les eaux de leſſives ſont rares, car dans le cas où l'on auroit abondamment de l'un & de l'autre, on doit remplir le tonneau ou cuvier d'eau de leſſive, & mettre dans environ un muid d'eau, un boiſſeau de ſuie de cheminée. Ces deux ingrédiens tiendront la place de la cendre de genet, de genievre & de chêne. On pourra même ſe diſpenſer de faire bouillir le genet dans la liqueur. Cette obſervation eſt néceſſaire, parce qu'il y a des pays où l'on ne trouve point de genet, de genievre & même de chêne.

Il faut remarquer qu'on doit proportionner la quantité d'eau de leſſive ou d'eau de mare à la quantité des différens engrais qui doivent former le chaulage ; c'eſt-à-dire ; que pour un muid d'eau, il ne faut qu'un demi-boiſſeau de crottins de brebis ou moutons, pareille quantité de fiente de pigeons & de poules, demi-boiſſeau de bouze de vache, autant de crottin de cheval, un bon boiſſeau de ſuie de cheminée.

On voit qu'il eſt à propos de ne pas remplir le tonneau de trop d'ingrédiens, parceque la liqueur ne ſeroit pas aſſez claire pour bien chauler les ſemences, & que ſi elle étoit trop épaiſſe, elle ſeroit bientôt conſommée. Il faudroit donc recommencer trop ſouvent, & il pourroit arriver que les ingrédiens manqueroient.

Le chaulage ménage la ſemence & les engrais, fait faire au grain une plus prompte & plus vigoureuſe production, & il n'y a jamais un grain perdu, lorſqu'on a ſoin d'enterrer la ſemence avec la herſe, à meſure qu'on donne le dernier labour. Il garantit le grain du charbonnage, de la bruine, de la carie, de la rouille, *&c.* donne de la qualité au grain, du nerf & de la force à la plante, ce qui eſt un des moyens de l'empêcher de verſer, fait pouſſer de ſi nombreuſes & de ſi vigoureuſes tiges au bled, que le ſol en eſt tout couvert, de ſorte que l'ivraye & les autres mauvaiſes plantes, graines ou racines, ne peuvent faire aucune production.

J'ai cru toutes ces remarques néceſſaires afin que perſonne ne fût induit en erreur.

Pluſieurs perſonnes m'ont demandé comment on pouvoit connoître chaque nature & qualité de terres par les productions naturelles & analogues au ſol, & comment on pourra diſtinguer ces natures de terres dans un endroit où il y aura toutes ſortes de mauvaiſes herbes ou racines : je réponds qu'il faut d'abord obſerver qu'on trouvera toujours quelques unes de ces plantes qui domineront plus que les autres, & ſi leurs productions étoient égales, elles ſerviroient à déterminer que le ſol eſt mélangé de toutes ſortes de qualités de terre, & que l'endroit de la piece où il pouſſeroit de la chaillé ou queue de cheval, la terre ſe trouveroit plus humide & plus froide qu'une autre où il ne pouſſeroit que du melilot, du chan-

don-rolland, *&c.* Il faudra conclure que dans un terrein mêlé de toutes sortes de terres, il sera à propos de mélanger la semence, c'est-à-dire d'y semer moitié seigle & moitié froment, ces différens grains se procureront des secours mutuels pour leur conservation, pour les mettre à l'abri des intempéries des saisons.

Les quatre labours faits dans leurs temps, les engrais donnés en quantité & en qualité nécessaires, la semence répandue également & en quantité suffisante, bien chaulée & enterrée à la herse, mettront les grains à l'abri des rigueurs des saisons, les empêcheront de verser, & donneront d'abondantes productions & de bonne qualité.

ETAT du prix commun du Froment réduit au septier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Juillet 1768 dans les GÉNÉRALITÉS *de*

BESANÇON. Lieux des Marchés.	Prix. l. s. d.	RENNES. Lieux des Marchés	Prix. l. s. d	DIJON. Lieux des Marchés.	Prix. l. s. d.	SOISSONS Lieux des Marchés.	Prix. l s. d.
Arbois.	21	Auray.	25 1 9	Arnay-le-Duc.	20	Château-T.	32 6
Baume.	20* 12	Breſt.	30*	Avallon.	21	Chauny.	2 7 6
				Autun.	20 8	Clermont.	30 13 6
BESANÇON.	22 10	Hennebon.	23 1 3	Auxerre.	23 12		
Dole.	20 15	Lannion.	29 8 4	Auxonne.	22 10	Coucy.	30*
				Bar-ſur Seine.	22 8 4	Creſpy.	31
Gray.	20 8	Morlaix.	27 16 10	Beaune.	19 18 8	Fer-en-Tard.	33
Lons-le-Saunier.	21 12	Nantes.	24				
				Belley.	30* 12	Guiſe.	31 10
		Pontivy.	27 17 5	Bourbon-Lan.	18*	Ham.	31
Orgelet,	20 16	Quimper.	25 16	Bourg.	22		
Ornans.	23 7			Châlon.	24 9 7	Hirſon.	32 13 4
		Redon.	25 14 10	Charolles.	23 12 6	Lafere.	31 16
Poligny.	22 8	RENNES.	23 16	Châtil.ſur-Sei.	20		
Pontarlier.	26*					Laon.	30 15
		St. Brieux.	21 6	DIJON.	21 12	Marle.	31 7 4
St. Claude.	21 7	St. Malo.	23 12	Gex.	29 4 4		
Quingey, & Salins.	22 9 6	Treguier.	25 2 6	Mâcon.	25 4	Noyon.	30 5
		Vannes.	22 10	Nuits.	19 10	Ribemont.	34*
Veſoul.	23 4	Vitré.	20* 13 9	Saulieu.	20 3 8		
				Semur-en-Aux.	21 17	SOISSONS.	30 15
				Seurre.	19 5 8	Vervins.	33

PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	22		8	From. le ſep.	25	1	1	From. le ſep.	22	8	5	From. le ſep.	31	13	
Pain la liv.		2	11	Pain la liv.		2	9	Pain la liv.		3		Pain la liv.		3	4
Avoine le ſ.	6	15	3	Avoine le ſ.	7	2	8	Avoine le ſ.	7	2	9	Avoine le ſ.	7	16	10
Foin le q.	2	3	7	Foin le q.	1	17	7	Foin le q.	2	15	7	Foin le q.	1	7	4
Paille le q.		16		Paille le q.	1		2	Paille le q.	1	2	2	Paille le q.		15	

MÉTHODE

D'élever les Dindons, pratiquée en Suéde.

On plonge le pouſſin dans l'eau froide auſſi-tôt qu'il eſt ſorti de l'œuf, ou du moins dans le courant de la journée, & enſuite on lui fait avaler quelques grains de poivre; après cette opération on le confie à ſa mere.

Cette méthode eſt bien oppoſée à celle qu'on a coutume de pratiquer, puiſque l'on prend preſque par-tout la précaution de ne laiſſer ſortir la couvée que quand il fait ſoleil, de la faire rentrer auſſi-tôt que le temps ſe diſpoſe à la pluie, & de la tenir dans un endroit chaud. Les Suédois prétendent qu'il vaut mieux les endurcir au froid, & que c'eſt le ſeul moyen de les rendre auſſi vigoureux que les autres animaux de baſſe-cour. On pourroit faire quelques eſſais, & s'ils réuſſiſſoient, l'éducation des dindons ne ſeroit plus auſſi difficile qu'elle l'eſt. On auroit dû nous dire quel eſt le traitement qu'on fait à ces animaux les premiers jours de leur naiſſance, & ſi l'on ſe contente de cette premiere immerſion ; quelle nourriture on leur donne, & ſi on les laiſſe tout de ſuite expoſés à toutes les intempéries de l'air ; enfin, ſi les dindons ſe multiplient facilement en Suéde.

Les dindonneaux ſont ſujets à une maladie qui peut quelquefois les faire périr tout d'un coup, ou du moins en très-peu de jours. Mais auſſi-tôt qu'on s'apperçoit que la maladie regne parmi eux, il faut avoir l'attention d'examiner les plumes du corps de tous les pouſſins, & ſi l'on s'apperçoit que quelques-uns ayent les tuyaux des plumes imbibés de ſang, il faut arracher ces plumes. Cette méthode opere la guériſon infiniment mieux que de leur donner du vin, comme on le pratique dans beaucoup d'endroits, ſur-tout en France.

SUITE *de la maladie des Arbres.*

EXTRAIT

Du Traité des Arbres fruitiers, par la Société économique de Berne.

La troiſiéme maladie des arbres provient des nœuds qui ſe forment ſur la ſouche, & quelquefois ſur les branches. C'eſt une ſuite preſqu'ordinaire de la gangrene, parce qu'on n'a pas bien ſoigné ou guéri les parties attaquées. Ces nœuds ſe forment ſouvent ſur des branches mutilées & gangrenées où l'on a laiſſé quelques parties mal ſaines. On en voit auſſi ſur des branches qui étoient ſeches aux extrêmités, & qui étoient pour la plupart corrompues. Comme la ſeve ne peut pénétrer juſqu'aux extrêmités, elle s'arrête dans cette partie malade où elle ſe porte inſenſiblement, & ne pouvant réunir la partie morte avec la ſaine, il reſte un vuide autour duquel le nœud ſe forme.

De ces nœuds négligés il naît une quatriéme maladie, qui eſt une marque de la foibleſſe & de la langueur des arbres, & même de leur entier dépériſſement prochain; c'eſt le *gui*. Je le regarde, dit M. Miller, comme la ſuite de la maladie des nœuds; mais ſi elle n'eſt pas invétérée, on peut guérir l'une & l'autre. Il faut pour cet effet couper les nœuds radicalement dans la ſaiſon de la plus forte ſeve; enſuite couper autant qu'il eſt poſſible les parties nues, noires & corrompues, & les panſer comme celles qui ont la gangrene. Si l'on ne peut pas nétoyer la plaie juſqu'au vif, la guériſon ſera imparfaite. Si le nœud ſe trouve ſur une branche conſidérable, il n'y a pas d'autres moyens que celui de la retrancher entiérement.

Une cinquiéme maladie qu'on peut regarder comme preſqu'incurable, ce ſont les fentes ou crevaſſes qui ſe trouvent quelquefois en certains endroits des arbres. On donne ordinairement le nom d'arbres chapelés à ceux qui en ſont attaqués. Les pommiers n'y ſont pas beaucoup ſujets, parce que leur bois eſt noueux. Les chênes & les ormes en ſont plus ſouvent attaqués. Ce mal vient d'un froid exceſſif. Un grand coup de vent peut cauſer les mêmes accidens en tournant les arbres. Cette maladie ſe manifeſte particuliérement ſur ceux qui ſont attaqués de gangrene ou de quelques autres maladies dont ils n'ont pas été bien guéris. Il croît du bois neuf & vif par-deſſus le malade ; mais comme le bon ne ſe lie pas avec le mauvais, il arrive que le froid ou quelqu'autre accident fait fendre l'arbre en cet endroit, ſur-tout lorſque le nouveau bois n'a pas encore acquis aſſez d'épaiſſeur. La partie corrompue du bois qui eſt au-deſſous de la ſaine, y contribue également par ſa mauvaiſe qualité ; les fibres ſe trouvant ainſi ſéparés, occaſionnent un écoulement de ſeve qui à la fin détruit l'arbre même. Pour guérir cette maladie, il faudroit l'attaquer dès ſon origine. Mais comment découvrir cette cauſe qui ſe cache dans l'intérieur du bois, & qui pénetre peut-être juſqu'à la moëlle même ? Le cas eſt très-embaraſſant ;

ſi la fente eſt conſidérable, il n'y a point d'autre parti à prendre que d'arracher l'arbre & d'en mettre un autre à ſa place.

L'Éditeur de ce Traité fait à ce ſujet les remarques ſuivantes :

» J'ai obſervé, dit-il, ſur de grands chê-
» nes, des fentes & crevaſſes qui ſe ſont
» guéries d'elles-mêmes en formant des
» gonflemens le long de l'endroit où ſe trou-
» voit la fente, mais quoique cette fente
» ou crevaſſe ſe fût guérie extérieurement
» par la jonction de l'écorce, l'intérieur de
» l'arbre étoit ſouvent pourri & reſtoit
» foible. J'ai obſervé de même ſur des ar-
» bres mutilés, que pendant l'hyver il ſe
» faiſoit des fentes dans les temps de ſé-
» chereſſe, & qu'elles ſe refermoient dans
» les temps humides. Ne pourroit-on pas
» ſoupçonner que cette cauſe du mal vien-
» droit d'une ſurabondance de ſeve, &
» de la trop grande épaiſſeur de l'écorce ?
» Ne pourroit-on pas prévenir ces éclats
» en fendant l'écorce de ces arbres dans le
» temps de la ſeve, afin de lui donner de
» l'écoulement ? »

La ſixiéme maladie eſt la *mouſſe*; c'eſt comme le *gui*, une eſpece de plante paraſite, par conſéquent une marque de la langueur & de la décadence de l'arbre. Ce mal peut venir de l'exceſſive humidité du terrein ou d'un défaut dans les racines ; mais c'eſt toujours une ſuite de la négligence du Cultivateur. Cette maladie ſera plus rare ſi l'on a ſoin de bien nétoyer l'arbre pour donner un libre cours à la ſeve. Il y a des perſonnes qui bêchent la terre à deux ou trois pieds autour des arbres, & qui y mettent de temps en temps des couches de fumier pour remédier à ce mal ; d'autres font enlever la terre de deſſus les ravines, & l'y remettent au printemps avec de longues pailles ; d'autres ſe contentent, ſans bêcher, d'y jetter un tas de chaume ou d'autres engrais. Je m'en ſers quelquefois moi-même, mais pour l'ordinaire j'en mets en uſage une beaucoup plus ſimple. Je fais bêcher en Juin autour des arbres à trois pouces de profondeur & à trois pieds de largeur. En Novembre je couvre cette terre d'une couche de feuilles d'arbres, ſur leſquelles je fais remettre de la terre afin qu'elles ſe conſument plus facilement & que le vent ne les emporte pas ; s'il n'y a pas aſſez de feuilles, j'y ſupplée par une couche de bon fumier. Cela ſuffit pour empêcher l'herbe de croître, & pour entretenir la terre légere & meuble. On doit toujours avoir cette double attention pour les pieds des arbres.

L'Éditeur de ce Traité fait à ce ſujet les obſervations ſuivantes.

Le fumier engendre plutôt l'herbe qu'il ne la détruit ; d'ailleurs, dans un pré on détruiroit ainſi le foin qui eſt ſouvent ſi précieux. Le meilleur remede contre la mouſſe, c'eſt de labourer le ſol en automne tous les deux ans, & ſi la mouſſe continue à croître ſur les arbres, il faut l'enlever légerement avec un racloir, car il eſt rare que le labour, la faſſe ſitôt tomber ; mais lorſqu'on a une fois nétoyé l'arbre, & qu'on lui a procuré de la vigueur, elle ne reçroît plus, ſi l'on a ſoin d'entretenir une bonne culture.

COMMERCE.

SUITE *des troubles de Boſton.*

LE Mercredi 15 Juin le Comité rapporta à l'Aſſemblée une réponſe du Gouverneur dont voici les principaux paſſages.

» Les enrollemens forcés ſont en uſage
» dans la Grande-Bretagne & dans tous les
» pays de la dépendance de Sa Majeſté, je
» n'ai donc point le droit de m'y oppoſer :
» tout ce que je puis faire, c'eſt d'établir
» à cet égard un ordre qui prévienne tous
» les inconvéniens que vous paroiſſez crain-
» dre. Je ne doute point que M. Cornu,
» Commandant du Vaiſſeau de guerre le
» Romney, n'entre dans mes vues, & ne
» contribue de ſon côté à votre ſatisfaction.

» Le devoir de ma place exige que j'ac-
» corde toute protection & aſſiſtance aux
» Officiers de la douane. Soit qu'ils aban-
» donnent ou qu'ils reprennent leur com-
» miſſion, je ne négligerai rien pour les
» aſſiſter & les protéger de tout mon pou-
» voir. Si j'ai le malheur de vous déplaire en
» agiſſant de la ſorte, j'en ſerai bien fâché,
» mais j'aurai la ſatisfaction d'avoir rempli
» mon devoir.

» Je n'ai point d'ordre à donner aux Vaiſ-
» ſeaux de Sa Majeſté, ainſi n'attendez pas

» que je propoſe au Capitaine du Romney
» de ſortir du Port où il n'eſt que par l'or-
» dre de ſon Officier ſupérieur qui ſeul a le
» droit de changer ſa deſtination.

Le Samedi 18 Juin, les deux Chambres de l'Aſſemblée générale ſe ſont aſſemblées en grand comité pour rechercher ce qui a pu donner lieu à l'appréhenſion où eſt le peuple, que l'on ne prenne ou que l'on ait pris des meſures pour faire exécuter avec l'aſſiſtance des forces de terre & de mer les actes du Parlement pour la levée des droits du Roi.

A la ſuite de tout ce qui s'étoit paſſé depuis le 10, l'avis ſuivant a paru dans la Gazette du 20.

» Nous ſommes autoriſés à informer le
» public que le Capitaine Cornec, Com-
» mandant du Vaiſſeau de guerre le Rom-
» ney, a promis que dans le cas où il auroit
» beſoin de renforcer ſon équipage, il ne
» prendroit aucun homme marié de cette
» Province, ou qui y ſeroit habitué, ni au-
» cun Matelot employé au commerce de
» la Côte ou des Colonies voiſines; & nous
» pouvons encore aſſurer le public, que
» l'homme qui avoit été enlevé à M. Wa-
» terman, Habitant de cette Ville, eſt re-
» mis en liberté & ſera aujourd'hui à terre.

Le Vendredi 17, l'Aſſemblée générale avoit arrêté des inſtructions pour les quatre Députés qui repréſentent la Ville dans l'Aſſemblée provinciale. Ces inſtructions annoncent la réſolution la plus formelle de reſiſter à tout établiſſement d'impôt ſur l'Amérique par la Métropole. On y retrace ſous les couleurs les plus odieuſes, tous les griefs que les Colonies ont contre elle.

» Nous avons, diſent les Boſtoniens, la
» douleur de voir d'année en année des loix
» nouvelles du Parlement de la Grande-
» Bretagne, qui nous chargent d'impôts
» en vertu d'une autorité que nous ne par-
» tageons pas, & ſur laquelle nous n'avons
» aucune ſorte d'influence ou d'inſpection.
» Le peu d'eſpeces qui nous reſtent pour
» notre commerce nous eſt enlevé pour
» être porté en Angleterre d'où il ne revient
» jamais, & ce qu'il y a de plus mortifiant
» pour nous, s'il eſt poſſible, c'eſt que cet
» argent ſert à entretenir dans l'oiſiveté &
» la débauche une multitude d'Employés &
» de Penſionnaires dont l'exemple perni-
» cieux ne peut que corrompre nos mœurs,
» & qui ſont toujours prêts à fouler aux
» pieds nos droits les plus ſacrés.

» Sous le poids de tous ces maux, nous
» ne voulons pas manquer à l'obéiſſance &
» au reſpect que nous devons au meilleur
» des Maîtres; mais c'eſt auſſi notre réſo-
» lution invariable de reclamer & de ſou-
» tenir des droits & des prérogatives qui
» ſont à nos yeux d'un prix ineſtimable.

» Nous ne pouvons pas nous déguiſer
» les projets qu'on a formés ſur notre li-
» berté, depuis que nous avons vu arriver
» un renfort d'Employés de toute eſpece;
» à leur ſuite pluſieurs Vaiſſeaux de guerre,
» & entr'autres le Romney, de 50 canons
» ſe ſont montrés dans ce Port, & nous
» avons tout lieu de croire qu'ils y ont été
» appellés par le Bureau de la douane, &
» que c'eſt dans la vue de nous contenir
» par la crainte, qu'on les a fait mouiller à
» la diſtance d'un cable de nos quais.

De-là ils rapportent le procédé irrégulier de l'enlevement du Sloup qui donna lieu à l'émeute du 20 Juin. Enfin, ajoutent-ils, » nous n'entendons parler que de nou-
» velles créations d'impôts & de nomina-
» tion d'Employés, d'arrivée de Vaiſſeaux
» de guerre, & même de troupes, & en-
» fin de requiſitions & d'ordres envoyés à
» la Nouvelle-York, à Halifax & en An-
» gleterre, pour faire venir des Régimens
» qui ſe chargeront de rétablir le calme
» parmi nous.

» Dans des circonſtances ſi critiques,
» nous nous adreſſons à vous, Meſſieurs,
» avec la confiance la plus entiere dans
» votre probité & dans votre courage, pour
» que vous obteniez d'abord qu'on faſſe ob-
» ſerver l'acte de la ſixiéme année du regne
» de la Reine Anne, qui défend d'enroller
» par force aucun ſujet employé dans la
» Marine marchande & militaire de l'Amé-
» rique, & qu'en ſecond lieu vous ſollici-
» tiez une enquête des auteurs & propa-
» gateurs des bruits qui ſe ſont répandus,
» qu'il avoit été demandé des troupes; que
» vous faſſiez en ſorte de ſçavoir pour quel
» objet, & que même, ſi vous le jugez à
» propos, vous faſſiez déclarer par l'Aſ-
» ſemblée que quiconque aura travaillé à
» faire venir des troupes dans la circonſtan-
» ce préſente, ou l'aura conſeillé, eſt l'en-

» nemi de cette Ville & de la Province, & » perturbateur du repos public.

DE BORDEAUX, *le 10 Août 1768.*

Prix courans des Denrées de l'Amérique.

Sucre blanc le quintal, premiere ſorte, 52 à 53 ℔, ſeconde ſorte, 48 à 50, troiſiéme ſorte, 43 à 45, quatriéme ſorte, 41 à 42, petits ſucres, 39 à 40, communs, 35 à 38, tête, 30 à 33. Sucre brut le quintal. de Léogane, 26 à 32, du Cap, 25 à 31, de Saint-Louis, 24 à 30, de la Martinique, 22 à 28. Café Martinique, la livre, nouveau fin, 18 ß 3 d., d°. marchand, 17 ß 9 d. à 18 ß, d°. vieux, 16 ß 6 d. à 17 ß. Café S. Domingue, la livre, nouveau fin, 17 ß 6 d., d°. marchand, 16 ß 9 d. à 17 ß, d°. vieux, 15 ß 9 à 16 ß 3 d. Indigo bleu & violet, la livre, 8 ℔ 10 ß à 9 ℔, mêlé, 7 à 8 ℔ cuivré fin, 5 ℔ 12 à 15 ß, d°. marchand, 5 ℔ 10 ß, d°. ordinaire, 5 ℔. Coton S. Domingue, le quintal, 112 à 120 ℔, d°. de la Martinique, 100 à 102 ℔, gingembre gris, 21 à 23 ℔, canefice, 50 à 60 ℔, cuirs tanés, 60 à 80 ℔, d°. en poil, 20 à 35 ℔, rocou, 28 ß, cacao de la Martinique, 12 ß 9 d. à 13 ß, ſyrop de rafinerie, le quintal, 11 ℔ 10 ß. Eaux de vie, 145 ℔ les 32 veltes, demandées.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *le 20 Août 1768.*		LONDRES. *le 5 Août.*		AMSTERDAM. *le 8 Août.*		CADIX. *le 2 Août.*	
Amſterdam,	55 ½ à 3 8e	Amſt. . . .	34. 11	Paris à vue, . .	54 ¾	Paris, . . .	77
Londres, . .	31 7 8e	Roterd. . .	dito.	Dito à 2 uſ.	54. 5. 16e		
Hambourg, .	175	Hamb. à 2 uſ.	½ 34. 5	Bord. à vue, .	54 ½		
Madrid, . . .	15 6	Paris à vue, . .	31 ½	Dito à 2 uſ. .	54 3 8e		
Cadix, . . .	14 17	à 2 uſances,	31 ¼	Liſbonne .	46	Amſt. . .	96 à 95 ¾
Livourne, . .	95 ½	Bord. à dito,	31 ⅛	Madrid. . . .	94 ¾		
Lyon, . . .	½ b	Cadix. . .	39 ¼	Cadix. . . .	94 ⅛		
		Madrid. .	39 3 8e	Livourne, . .	87 ¼		
		Bilbao. . .	39 ⅛	Lond. à vue, .	34 8	Lond.	40
		Liv. . .	50	Dito à 2 uſ. .	34 5		
		Genes. . .	49	Hamb. à vue	32. 5 8e		
		Veniſe. . .	51 ¼	Dito à 2 uſ.	32. 5 16e	Madrid. . .	au pair.
		Act. des Indes.	271 ½				

MÉTHODE

En uſage dans le Grand Duché de Lithuanie, pour ſuppléer au papier dans les écoles publiques. (a)

Quoique la dépenſe du papier ſe réduiſe à peu de choſe dans le cours de l'éducation des enfans des perſonnes aiſées, elle fait cependant un objet conſidérable pour ceux qui ſont moins favoriſés de la fortune. Nous croyons bien mériter du public en lui indiquant un moyen également ſimple & peu couteux pour ſuppléer au papier.

On prend une petite planche de chêne à laquelle on donne les mêmes dimenſions qu'au papier dont on ſe ſert dans les écoles. On y trace avec une pointe de fer pluſieurs lignes paralleles éloignées entr'elles de la diſtance qu'on laiſſe entre les lignes de telle ou telle écriture. Cette opération étant faite, on met ſur cette planche une couleur noire broyée à l'huile, ſans aucun vernis; le Maître écrit enſuite au haut de la planche une ou deux lignes avec du blanc de ceruſe

(a) *Extrait d'un manuſcrit intitulé voyage de l'Europe, par le ſieur Pingeron, Capitaine d'Artillerie au ſervice de Pologne.*

à l'huile. Les jeunes gens ſe ſervent pour écrire d'une plume de poulet d'Inde & de craye pulvériſée & broyée à l'eau de gomme, lorſque la page eſt achevée & qu'elle a été corrigée, le Maître prend une éponge imbibée d'eau, avec laquelle il efface toute l'écriture de ſon Eleve. On voit aiſément qu'avec un certain nombre de ces planches, il eſt aiſé de fournir une école pour un grand nombre d'années. Ce moyen très-ſimple & peu diſpendieux eſt en uſage dans le Grand Duché de Lithuanie & dans une partie de la Pologne.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 20 Août 1768.*

	℔	ß	
Or de Portugal, à . .	712		marc.
Du Mexique à . . .	704		marc.
Du Perou à	696		marc.
Les guinées à	709	à 710	marc.
Ducats à	96	10	once.
Or fin à 23 k. 31. 32 à .	98		once.
Or à 20 karats à . . .	82	10	once.
L'argent à 11 d. 20 g. à .	53	15	marc.
Idem à 11 d. 10 g. à . .	51	15	marc.
Piaſtres. . . .	48 12	6 à 15 ß	marc.

A V I S.

Le ſieur Rouſſel, Marchand Épicier Droguiſte, demeurant à l'Abbaye S. Germain des Prés, du côté de la rue Sainte-Marguerite, avertit qu'il continue à vendre le *chocolat oriental*, qui eſt un compoſé du regne animal. Il peut ſervir non-ſeulement d'une nourriture agréable, mais on doit le regarder plus particuliérement comme un ſpécifique pour les poitrines foibles & même menacées de la pulmonie. Il eſt encore bon pour les perſonnes délicates & maigres, qui ne peuvent pas prendre de fortes nourritures. Le ſieur Rouſſel va débiter inceſſamment une brochure dans laquelle il détaillera les propriétés de ce chocolat. Il prie ceux qui en deſireront, de vouloir bien affranchir les Ports de lettre.

F I N A N C E S.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Prochain paiemt. d'Août.
Iſſaly,	3e.	P.	26
Deſchamps,	5e.	A.	26
Gaultier,	8e.	A.	31
Garnier,	9e.	A.	27
Raynal,	10e.	A.	27
De Pigis,	11e.	P.	27
Caron,	11e.	P.	27
Baillot,	23e.	E.	27
Penchein,	25e.	C.	27
Baroy,	27e.	A.	26
De la charmotte,	30e.	A.	26
Le Canut,	31e.	A.	31
Guidy,	34e.	C.	26
D'Eaubonne,	37e.	C.	31
Meulan,	44e.	E.	31
Patu,	56e.	D.	26

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1768.	*Jeudi 18.*	*Vendredi 19.*	*Samedi 20.*
Ac. des Indes. .	1202 ½	1205	1205
Emp. de la Com.	424	423	
Prom. à 5 p ⅌. .	20		
Prom. à 4 p ⅌. .	40	40 ½	
Bill. de la Com.			
Ac. des Fermes.	902 ½	902 ½	905
Amortiſſement.			
2ſ. p. l. du Dix.			
3e. Loterie. .	3 ½ 3	3 3 ½	3 ½
Annuités. . .	333	334	333
Coup. d'An. .	66 ½	66 ½ 66	66 ½
Emp. de 50 mil.	39	38 ½ 39	39
Emp. de 30 mil..	41 ½	41 ½ 41	41
Col. 1759. . .			43
Canada. . .	45 ½ 45	45	45 ½ 45
4e. L. Epoques.	16. 12e. 20 ½	16. 12e. 20 ½	
Nouette. . .	39 ½	39	39. 39 ½
Ac. de la caiſſe .	1190. dup. 60	1192 ½	1192 ½
CONTRATS.			
tirage de la C.	3e. 350		3e. 354
Bretagne. . .			